

BULLETIN MUNICIPAL



ROANNES ST MARY



2017

www.roannes-saint-mary.fr



P. 2 Mot du Maire

P. 3 Hommage à Albert Chandon

P. 4/5 Vie communale

- Nouvelles recrues
- Le nouveau conseil municipal
- Etat civil
- Tarifs location salle polyvalente
- Côté pratique
- Horaires ouverture mairie et agence postale
- Les assistantes maternelles
- Activités administratives

P. 6/7 Travaux et investissements

P. 8 Budget communal

ADMR

P. 9 En lien avec la communauté de communes

P. 10/11 Ecole et collège

P. 12/13 Environnement

P. 14/18 Les associations

P. 19 Evènements

LE MOT DU MAIRE

Une année s'achève avec son lot d'épreuves et le départ d'Albert Chandon ce 4 juillet 2017 en fut une d'importance pour notre commune. Albert était un élu local comme seuls nos territoires savent en forger ; il était un exemple pour beaucoup d'entre nous ; en dernier hommage pour le travail rendu nous lui dédions ce bulletin municipal. Il est le reflet de ce qu'Albert a pu initier, le travail d'une équipe d'élus et d'agents communaux au profit des habitants de Roannes Saint Mary pendant cette année 2017 forte de souffrances, d'émotions, de désillusions mais aussi, et, heureusement, d'ambitions.

Souffrances, car la commune a eu le regret de voir partir avec Albert, huit de ses administrés et nous pensons à leurs familles.

Émotions, car ce sont douze nouveaux nés que nous avons pu recenser sur notre territoire et que le Conseil municipal a souhaité accueillir; les premiers nés en septembre, les suivants au cours des traditionnels vœux du 13 janvier 2018.

Émotions aussi d'avoir pu scolariser le 100^{ème} enfant à l'école de Roannes Saint Mary.

Désillusions de voir la baisse d'intérêt des habitants pour le monde associatif et ainsi les difficultés récurrentes de nos associations communales pour exister.

Désillusions de constater la baisse des dotations, mais également des compétences laissées aux communes qui peu à peu s'effacent au profit d'établissements intercommunaux, structures plus importantes. S'il nous est annoncé, après la suppression de la taxe d'habitation, une autonomie financière des communes pour 2020, elle sera d'autant plus facile à atteindre si ces dernières sont vidées de leur substance.

Ambitions, tout de même, car malgré les restrictions budgétaires, les services aux habitants sont maintenus (école, garderie, cantine, centre de loisirs, agence postale communale, transports...), les infra-



GÉRAUD MÉRAL

structures et la voirie routière sont entretenues (bâtiments, réseaux d'eau et assainissement, voirie...) et des travaux ont également pu être programmés (voirie, terrain de pétanque, éclairage de l'église, sécurisation du bas du bourg, rénovation des toilettes de l'école, achat de nouveaux outils d'apprentissage scolaire...).

Une nouvelle année s'annonce et nous espérons concrétiser courant 2018 le projet de construction de pavillons Logisens sur le terrain Mazières de Pailhes Bas dont la commune vient de faire l'acquisition.

La volonté de vos élus pour cette nouvelle année est également de :

- finaliser matériellement l'adressage des rues, la commission venant de terminer ses travaux,
- rénover le mur du cimetière du bas du bourg et les allées de ce cimetière,
- répertorier les chemins ruraux, procéder à l'ouverture de ceux nécessaires pour les habitants de la commune, et céder ceux n'ayant plus d'utilité avec l'accord des propriétaires riverains,
- mener enfin une réflexion sur les travaux nécessaires à la conservation, à l'adaptation et à la réfection du foyer rural, et le financement de ces derniers.

Par le présent bulletin l'équipe municipale accomplit son devoir d'information à l'égard des habitants de la commune. Soyez assurés que chaque membre du conseil s'investit chacun dans le domaine qui le concerne et je tiens à les en remercier, tout comme il me semble important de souligner ici l'investissement des agents communaux et des associations communales pour que "Bien vivre ensemble à Roannes Saint Mary" puisse être une réalité.

N'oubliez pas que pour cela la commune a également besoin de l'investissement de ses habitants.

Le conseil municipal et moi-même invitons les habitants de la commune à fêter la nouvelle année autour du verre de l'amitié, le **samedi 13 janvier 2018 à 11 heures**, salle du conseil.



Albert Chandon nous a quitté le 4 juillet dernier sur une route qu'il empruntait fréquemment, celle reliant sa commune de résidence, Marcolès, à Roannes Saint Mary.

Nous avons perdu ce jour-là un homme respectueux des autres, attentif à ses administrés, ayant une connaissance parfaite de sa commune : connaissance des familles bien sûr, mais aussi des propriétés foncières comme de l'ensemble de la voirie et des réseaux, et plus encore, avec une mémoire précise de l'histoire communale sur plus d'un demi-siècle.

Elu local de 1985 jusqu'au jour de son décès, il a assumé un mandat de conseiller, quatre mandats de maire et un mandat de premier adjoint, sans oublier la vice-présidence communautaire pour l'ancienne Cère et Rance en Châtaigneraie, en charge de l'environnement.

Dans son travail Albert Chandon a toujours fait preuve de beaucoup d'énergie et de ténacité pour ne rien lâcher, et cela a permis l'aboutissement de grands projets :

- éclairage public du bourg dès 1990 et des villages en 1999,
- mise en place d'une garderie périscolaire en 1992, ainsi que tous les travaux réalisés sur le groupe scolaire,
- participation au développement économique avec l'aide à l'investissement de la carrosserie Théron dans le cadre d'un atelier relais communal, et l'achat avec restauration de la boulangerie par le biais d'un second atelier relais,
- aménagement du bourg avec réfection du réseau pluvial et enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, déplacement de la croix pour améliorer la sécurité de la circulation dans la traversée du bourg, pavage d'un espace mettant en valeur la croix et le monument aux morts, réorganisation du stationnement du bourg, réhabilitation du lotissement communal.

Albert Chandon avait également porté un projet de MARPA (Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie) sur le terrain Olivier acquis par la commune. Confronté à l'impossibilité de le mener à bien, Albert Chandon n'a pas baissé les bras. Il a lancé un large programme de constructions de bâtiments publics : centre de loisirs, local des chasseurs et pétanque, centre technique municipal, terrain de pétanque. Il a soutenu la création de logements sociaux avec la réhabilitation de la maison Castanier, de la résidence Baduel et du Clos de l'abbé Molénat.

Nous n'oublions pas son investissement pour l'environnement avec la mise en place du tri sélectif, la réorganisation des tournées de collecte des ordures ménagères sur le territoire communautaire, et surtout la remise en état et l'entretien d'un réseau d'eau dont il était très fier avec son ami Roger Azaïs.

C'est ainsi que notre ancien maire a toujours anticipé et agi comme un bâtisseur et non comme un trésorier, ce qui a été le cas lorsqu'il a impulsé la mise en place d'un des premiers plans locaux d'urbanisme de notre département. Ce document a assuré le développement de Roannes Saint Mary en permettant de nombreuses constructions dans les différents hameaux.

Albert Chandon souhaitait fermement que ses agents municipaux se forment tout au long de leur carrière, comme lui tenait à cœur l'amélioration des services accueillant tous les jeunes du territoire. Il a constamment œuvré pour que Roannes Saint Mary soit respectée au sein de son intercommunalité.

Les belles et fortes valeurs d'élus locaux au service de l'intérêt général qu'Albert Chandon a toujours prônées continueront à être celles de l'actuelle municipalité qui, au-delà des sensibilités de chacun, a appris à mener une action unie pour le mieux vivre à Roannes Saint Mary

à vos côtés, Albert.



NOUVELLES RECRUES



Nadège Védrunes a été embauchée au printemps pour assurer la garderie pendant l'absence de Fabienne Perolle. La commune a finalement renouvelé son contrat pour assurer des missions dans deux domaines :

- A l'école pour renforcer l'équipe en charge de la garderie et de la cantine, du fait de l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés.
- Pour l'entretien des espaces verts.

Nadège se révèle très dynamique, motivée et volontaire : la municipalité ne peut que se féliciter d'avoir recruté cette habitante de Roannes Saint Mary.



Alexandra Théron occupe le poste de directrice du centre de loisirs depuis le mois de juin. Elle a été embauchée par la communauté de communes (titulaire de la compétence "enfance jeunesse" depuis le 1^{er} janvier 2017) pour succéder à Benoît Falcon, éphémère directeur bien vite reparti pour une aventure sportive en Chine.

L'association Familles Rurales, gestionnaire du centre, profite de l'appréciable expérience d'Alexandra, tant pour l'encadrement des plus jeunes qu'en ce qui concerne la gestion administrative des animateurs et des activités. Nous lui souhaitons de rester longtemps chez nous !

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Suite au décès de M. Albert CHANDON, 1^{er} adjoint, il a été nécessaire d'installer un nouveau conseiller municipal. Conformément à l'article L270 du code électoral, ce conseiller devait être issu de la liste à laquelle appartenait M. CHANDON lors des dernières élections municipales.

M. Jean-Pierre MAZEL a accepté cette fonction.

Par ailleurs, le conseil municipal a décidé de supprimer un poste d'adjoint. Ainsi, l'ordre s'établit comme suit :

- Jean Claude BOURGADE, 1^{er} adjoint,
- Michèle FEL, 2^e adjointe,
- Nathalie SALLARD, 3^e adjointe.
- Jean-Paul VIDAL, délégué



ETAT CIVIL 2017

Naissances		Décès	
BONNET Leo	18 mars 2017	BOURGADE Marguerite née BESSE	13 novembre 2017
CARANOVE Léo	10 janvier 2017	CHANDON Albert	4 juillet 2017
CHAMPAGNAC Ethan	17 juillet 2017	CHARMES Camille	18 mai 2017
COMBELLES Louison	19 mai 2017	FALIERES Jeanne née DESCARGUES	23 avril 2017
GIRAUDET ANTONY Rosalie	22 octobre 2017	MAKOWSKI Nathalie née RODRIGUEZ	26 janvier 2017
LAVAISIERE Emma	9 juin 2017	PERTUY Hélène	22 juin 2017
MERROUN Ilhan	11 juillet 2017	SOUQUIERES Octavie	23 février 2017
PASQUELIN Lucas	4 septembre 2017	TOYRE Delphine née GAUZINS	17 octobre 2017
ROBERT Romane	2 juillet 2017	Décès non retranscrits dans le précédent bulletin :	
ROUCHET Mathéo	22 août 2017	BONHOMME Jean	18 juin 2016
LARA Raphaël	21 novembre 2017	BONHOMME Auguste	26 mars 2016
LARA Jade	21 novembre 2017		
Mariages			
FAU Emmanuelle et MURAT Sylvain	15 juillet 2017		
GRATIO Maria et TOYRE Jean	26 août 2017		
MALBERT Séverine et DE LA CRUZ Sébastien	19 août 2017		

LISTE ÉLECTORALE 2017 : Cette année, il y a eu 51 inscriptions (dont 13 jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans) et 39 radiations.

TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE

Particuliers	Journée	100 €	
	Week-end (2 jours)	180 €	
Associations communales	Réunions	Jusqu'à 5 par an	Gratuit
		Au-delà de 5 par an	Cotisation annuelle de 50 €
	Manifestations	Par manifestation	30 €
Associations extérieures	Par manifestation	150 €	
Commerçants	Extérieurs à la commune	400 €	
	Communaux	200 €	

Le matériel mis à disposition est compris dans les tarifs affichés ci-dessus.

CAUTION

L'utilisation de la salle polyvalente est subordonnée au versement d'une caution fixée à 600 euros (500 euros de caution et 100 euros pour le ménage), par chèques bancaires ou postaux à l'ordre du Trésor public, pour tous les utilisateurs à l'exception des associations communales pour lesquelles aucune caution n'est demandée.

CÔTÉ PRATIQUE - TARIFS 2018

Cantine

Prix du repas par élève	2,60 €
Prix du repas par adulte	6,20 €

Transport scolaire

L'année	15,00 €
---------	---------

Contact transport : communauté de communes de la Chataigneraie Cantalienne 04 71 49 33 30

Garderie

Prix par élève le matin	1,10 €
Prix par élève le soir	1,50 €

Eau

Abonnement	61 €
Consommation de 0 à 100 m ³	0,62 €/m ³
Au-delà de 100 m ³	0,30 €/m ³
Redevance Adour Garonne	0,32 €/m ³
Frais de raccordement	150 €
Frais autres interventions (Détérioration, Gel...) :	150 €

Assainissement

Abonnement	42 €
De 0 à 120 m ³	0,42 €/m ³
Au-delà de 120 m ³	0,20 €/m ³
Redevance Adour Garonne	0,245 €/m ³

Assainissement (suite)

Redevance forfaitaire pour usagers d'un réseau d'eau privé	150 €/an commerçants 100 €/an particuliers
--	---

Concession des cimetières

Pour une durée de 30 ans (dimensions : 2,20 x 2,90 m) 210 € + 25 € de taxes

Concession du columbarium

Pour une durée de 30 ans (1 case) 500 €

Eclairage public

En cas de panne, avertir la Mairie qui prendra contact avec l'entreprise chargée des réparations, désignée par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal.

Encombrants

L'enlèvement des encombrants est effectué à la demande par les agents communaux au domicile de l'usager :

1 objet encombrant	10 €
1/2 camion (1 m ³)	30 €
1 camion (2 m ³)	60 €

M. Joël LACALMONTIE, conseiller départemental du secteur, est toujours disponible pour évoquer avec vous tout sujet concernant la vie sur notre territoire. Vous pouvez prendre rendez-vous en l'appelant au 06 42 21 96 77, il se déplacera à Roannes Saint Mary pour vous rencontrer si vous le jugez utile.

HORAIRES D'OUVERTURE

SECRETARIAT DE MAIRIE

Mardi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
 Mercredi : de 9 h à 12 h
 Jeudi : de 9 h à 12 h
 Vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
 Samedi : de 9 h à 12 h

Tèl. 04 71 62 80 32

PERMANENCE DU MAIRE

Chaque samedi matin sur rendez-vous

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Mardi : de 9 h à 12 h
 Mercredi : de 8 h 15 à 11 h 15
 Jeudi : de 9 h à 12 h
 Vendredi : de 9 h à 12 h
 Samedi : de 9 h à 12 h

Tèl. 04 71 43 86 65

E-MAIL : mairie@roannes-saint-mary.fr

SITE INTERNET : www.roannes-saint-mary.fr

ASSISTANTES MATERNELLES

ARAUJO Pascale	Poujols	0471433359 / 0660985370
BOURGADE Frédérique	Calves	0471626355 / 0642415968
JARRY Beatrice	Bex	0471626618 / 0682887548
LHERITIER Laurence	La Fontie	0471628323 / 0633833499
MAS Claudine	Madunhac	0471628491 / 0608688957
ROQUES Catherine	La Course du Mouton	0471464561 / 0640281211
SALAUN Valérie	Monloubou	0471628613

ACTIVITÉ ADMINISTRATIVE MUNICIPALE 2017

Urbanisme

Permis de construire 2017	13
Maisons d'habitation	6
Travaux divers	7
Certificats d'urbanisme d'information 2017	29
Certificats d'urbanisme opérationnels 2017	3
Déclarations préalables 2017	9

Arrêtés et Délibérations

Arrêtés municipaux 2017	110
Délibérations du Conseil Municipal 2017	71

Mesdames et messieurs
les propriétaires de chiens et de chats
 au nom de la sécurité publique
 et de la tranquillité des personnes,



Il est expressément interdit de laisser divaguer les animaux domestiques conformément à l'article L. 211-19-1 du code rural.

N'oublions pas que pour bien vivre ensemble, le respect mutuel est nécessaire.

VOIRIE

L'entretien annuel a été effectué pour les voies communales de :

- Cazolat,
- Calves,
- Belmont,
- l'Hermitage du carrefour à l'élargissement,
- la forêt
- Montmulot village.
- Moynac.
- Pouzol.

Réalisé par l'entreprise Colas Rhône Alpes.
Coût : 36 721,21 €



L'ÉGLISE



La loi du 2 janvier 1907 stipule que les églises paroissiales construites avant 1905 sont propriété des communes. Il nous appartient donc de les entretenir.

Tout le réseau électrique a été entièrement remis aux normes.

Lustres à pampilles et éclairage des vitraux réalisés par Jean Labellie mettent en valeur l'édifice.

Réalisé par l'entreprise : Cantal froid clim Courbouleix.

Coût : 9000 € avec la participation de la paroisse St Laurent en Châtaigneraie (2000 €) et du Conseil départemental (2700 €).

CONTOUR DU TERRAIN DE PÉTANQUE



Le terrain de pétanque a été entouré de poutres en bois fournies par DPM Scierie SARL. Pose réalisée par les agents.

Coût : 950,40 €

Ouvrier
 AUTOCARS

Site : www.ouvrierautocars.com

LE PLAISIR DE VOYAGER ENSEMBLE

Forts de nos 85 ans d'expérience
 Sécurité et sérénité
 Confort et respect de l'environnement
 Une équipe de professionnels
 à votre écoute



Tél. 04 71 48 24 66

PRENONS LA ROUTE ENSEMBLE

LA BARRIÈRE DU BAS DU BOURG



Depuis un certain temps déjà la barrière de la rue du bas du bourg (qui sera bientôt la rue du sabotier) présentait des signes évidents de vétusté. Afin d'améliorer la sécurité nous avons fait réaliser une nouvelle barrière en aluminium fournie par l'entreprise SCEVI Theron. Posée par les employés communaux.

Coût : 6 205,61 €

RÉNOVATION DES WC GARÇONS À L'ÉCOLE

Carrelage, faïence, peinture, cuvettes.
Travaux réalisés par les entreprises Gimenez et Falières,
peintures réalisées par les agents.
Coût total : 5 451,98 €



ADRESSAGE DES RUES

En chantier depuis 2016 nous travaillons toujours sur le projet. Après une première mouture élaborée par la commission municipale, les services de la poste d'adressage des rues nous ont proposé leurs suggestions. Il nous a semblé judicieux de leur confier ce travail eu égard à leur connaissance du terrain et aux moyens techniques qu'ils possèdent (points GPS...).

La commission animation avalise ou modifie ces propositions.

Après étude de marché nous ferons l'acquisition des plaques et des numéros qui seront fournis par la commune et posés par les agents municipaux.

Étude réalisée par La Poste. Coût : 3970,74 €



ECLAIRAGE

Renouvellement de 6 lampes à vapeur de mercure.

Coût : 1 370,91 €

Éclairage public à Madunhac.

Coût : 533,61 €

Travaux réalisés par le Syndicat Départemental d'énergie du Cantal.

ACQUISITION & ACHATS

- Acquisition de la parcelle pour le point d'apport volontaire des déchets (à la sortie du bourg). **Coût : 1 242,40 €**

- Achats : Débroussailleuse. **Coût : 1 618,21 €**
Petit outillage. **Coût : 949,13 €**

NOUVEAU LOTISSEMENT À PAILHES BAS

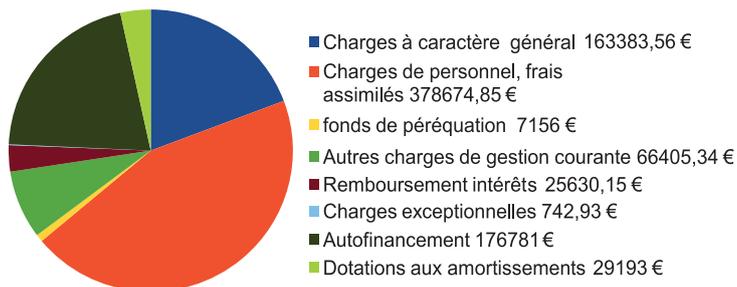
Lors du conseil municipal du 19/12/2016, la commune a validé la décision d'achat d'un terrain appartenant à l'indivision Mazières.

Situé à Pailhes bas (à droite en sortie du bourg)

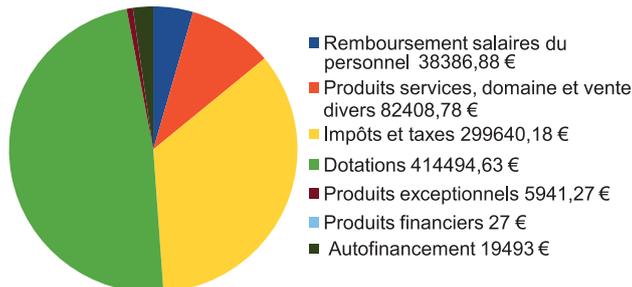
Coût : 100 000 € + les frais de notaire : 2 206,84 €

FONCTIONNEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2016
Dépenses de fonctionnement : 671 185,83 €

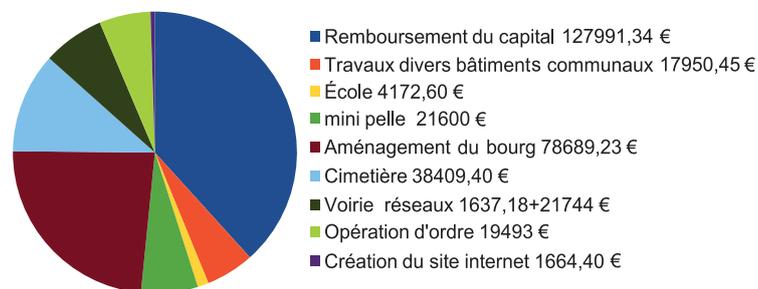


COMPTE ADMINISTRATIF 2016
Recettes de fonctionnement : 860 391,74 €

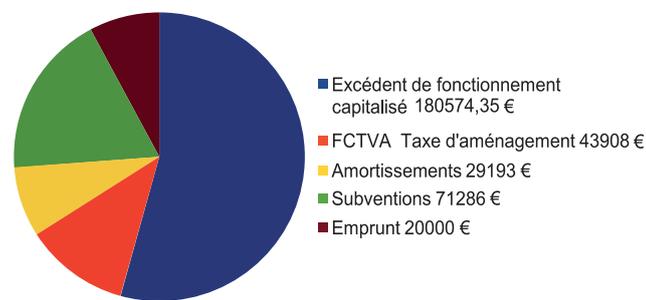


INVESTISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2016
Dépenses d'investissement : 333 809,52 €



COMPTE ADMINISTRATIF 2016
Recettes d'investissement : 344 960,85 €



ADMR DE L'ENSEIGNE

L'activité de l'association a connu une baisse sensible des heures effectuées en 2016 (1120h), et ce, malgré la stabilité du nombre d'usagers et la réforme de l'APA qui aurait dû, compte tenu de la diminution de la part restant à la charge de l'utilisateur, nous apporter des heures supplémentaires !! Le bilan du service aide à domicile reste cependant positif.

L'association intervient auprès des personnes âgées, handicapées, en sortie d'hospitalisation ou en aide aux aidants familiaux, et de plus en plus auprès des familles pour les gardes d'enfants à domicile.

Nous avons effectué, tous services confondus, 24 708 heures d'intervention auprès de 199 familles, ce qui représente pour la commune de Roannes st Mary.

- 5 050 heures en service prestataire auprès de 37 familles.
- 558 heures en service mandataire auprès de 5 familles.

En 2016 l'association a employé 32 salariées à temps partiel dont 6 sur la commune. Au cours de l'année nous avons eu une démission, un départ en retraite et le recrutement d'un CDD en remplacement d'un congé maternité. En 2015, 3 salariées avaient débuté une formation à la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) ; 2 ont obtenu leur diplôme d'assistante de vie et elles doivent être félicitées car elles ont fourni beaucoup d'efforts en plus de leur travail. 6 autres salariées ont suivi diverses formations.

L'assemblée 2016 s'est tenue le 20 mai 2017 à la salle polyvalente de Saint-Antoine mise gracieusement à notre disposition par la municipalité. Nous avons été accueillis par M. Robert, maire. La fédération départementale était représentée par MM. Hoël et Fournier. Étaient également présents : M. Février, maire de Saint-Mamet, M. Viprey 1^{er} adjoint, M. Toyre représentant le maire de Sansac de Marniesse, MM. Roques et Molenat respectivement présidents des ADMR du Ségala et de Maurs, ainsi que des membres élus du Conseil d'Administration, les représentants désignés des communes, plusieurs usagers et de nombreuses salariées.

La fête annuelle des 11 et 12 mars 2017 a connu son succès habituel devant un public toujours aussi chaleureux et fidèle.



Assemblée Générale.



Chorale des aides à domicile.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Créée au 1^{er} janvier 2017, la communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne résulte de la fusion des anciennes communautés du Pays de Maurs, du Pays de Montsalvy, d'Entre deux Lacs et de Cère et Rance en Châtaigneraie.

Elle regroupe 51 communes pour presque 21500 habitants, ce qui la place au troisième rang des communautés de communes du Cantal (après la CABA et Saint Flour Communauté).

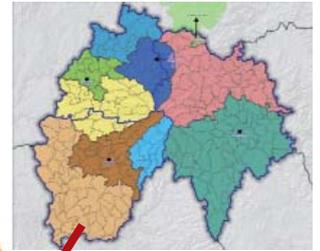
Le bureau de la Châtaigneraie Cantalienne comprend 20 membres soit 5 issus de chacune des anciennes communautés de communes.

Président : Michel Teyssedou (Parlan). Finances, communication, projet de territoire, contractualisation (Géraud Méral, délégué)

11 vice-présidents :

- 1^{er} vice-président : Antoine Gimenez (Quézac) – économie
- 2^e vice-président : Michel Cabanes (Arnac) – tourisme
- 3^e vice-président : poste vacant – NTIC, développement numérique
- 4^e vice-président : Christian Montin (Marcolès) – offre de soins, services à la personne et accompagnement du vieillissement
- 5^e vice-président : Joël Lacalmontie (Boisset) – urbanisme, habitat
- 6^e vice-président : Jean-Michel Dubreuil (Cros-de-Montvert) – environnement : déchets, eau, assainissement
- 7^e vice-président : Michel Méral (Prunet) – ressources humaines, administration générale, énergie et transition énergétique
- 8^e vice-président : Éric Février (Saint-Mamet) – culture, sport, vie associative, agriculture
- 9^e vice-président : Gilles Picarrougne (Maurs) – maisons des services, transport
- 10^e vice-président : Michel Canches (Saint-Gérons) – patrimoine, travaux, suivi du parc
- 11^e vice-président : Annie Plantecoste (Leucamp) – enfance, jeunesse, écoles et activités périscolaires

Autres membres du bureau : Michel Veyrines (Le Rouget-Pers), Jean-Luc Broussal (Saint-Santin-de-Maurs), Michel Castanier (Cassaniouze), Guy Blandino (Laroquebrou), Bernard Campergue (Saint-Étienne-de-Maurs), Géraud Méral (Roannes-Saint-Mary), Pierre Siquier (Lafeuillade-en-Vézic), Patrick Giraud (Saint-Étienne-Cantalès).



URBANISME

Vous êtes propriétaire d'un terrain constructible ? Ceci devrait vous intéresser...

De nouvelles règles d'urbanisme vont obliger les mairies à réduire l'espace constructible, quitte à déclasser certains terrains à bâtir qui passeraient alors dans les catégories A zone agricole ou N zone naturelle.

A Roannes Saint Mary, nous disposons d'un plan local d'urbanisme (PLU), document délimitant beaucoup de zones constructibles ; nombre d'entre elles sont encore disponibles dans pratiquement tous les hameaux. Le PLU définit également les règles permettant l'instruction des permis de construire.

Cependant, depuis quelques années la réforme du Code de l'urbanisme oblige les communes françaises à réviser leurs PLU pour mettre fin à un modèle d'urbanisation jugé trop consommateur d'espaces naturels, agricoles et forestiers. En parallèle, l'État favorise le passage au PLUi, c'est à dire à un document d'urbanisme unique pour tout le territoire d'une communauté de communes.

Les quatre anciennes communautés de communes composant l'actuelle Châtaigneraie Cantalienne ont chacune prescrit un PLUi avant fin 2016. C'est une longue procédure qui s'étalera sur environ 3 ans. Pour les communes de l'ancienne Cère et Rance, nous en sommes actuellement au choix d'un bureau d'études.

Néanmoins et dès à présent, la municipalité de Roannes Saint Mary invite les habitants du territoire à suivre de près l'actualité dans le domaine de l'urbanisme. L'information sur le stade d'avancement de la procédure de PLUi se fera régulièrement, par exemple au moyen d'affichage en mairie ou par voie de presse, avec des émissions radios, sur un site internet dédié... Des réunions publiques seront organisées durant lesquelles vous pourrez faire part de vos questions, remarques, propositions. Votre participation tout au long de l'élaboration du nouveau document d'urbanisme sera essentielle pour dessiner le contour des nouvelles zones constructibles.

Ne nous leurrions pas : elles devront diminuer.

Nous avons cependant la chance de résider sur une commune bénéficiant d'une croissance démographique importante : l'existence d'une demande en terrains à bâtir régulière et soutenue depuis de nombreuses années permettra de maintenir une partie de ces zones constructibles.

Avec votre implication et vos futurs projets, Roannes Saint Mary pourra continuer à se développer tout en maintenant l'outil de travail des agriculteurs. N'oublions pas que la protection de l'environnement, la valorisation des paysages boisés contribuent également à l'amélioration du cadre de vie, et nous en sommes tous bénéficiaires.

L'urbanisme est un sujet essentiel : restez à l'écoute !

L'école à l'ère du numérique



Durant l'année 2017, petits et grands ont eu le plaisir de découvrir de nouveaux outils pour la classe. La municipalité a doté l'intégralité des classes de l'école de tableaux numériques interactifs. Ceux-ci permettent d'expérimenter un enseignement plus dynamique et participatif. Grâce à eux toutes les ressources d'internet en musiques, images et vidéos sont désormais exploitables en classe. C'est donc tout un univers qui s'ouvre.



Ainsi grâce à cette technologie, à l'occasion de la journée mondiale de l'eau, les GS et CP ont participé le 20 mars dernier à la visioconférence avec Thomas Pesquet qui se trouvait à 400 km au-dessus de nos têtes dans la station spatiale internationale. Quel événement cela a été pour nos élèves d'être connectés à 230 000 autres enfants autour de la planète et de "discuter" avec un spationaute !

Ainsi notre école est en constante évolution toujours dans l'optique d'aider chacun de nos élèves à grandir et à s'épanouir en tant qu'être pensant citoyen du monde.

LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP) N'EXISTENT PLUS A PARTIR DE CETTE ANNEE.

L'augmentation du nombre des enfants scolarisés entraîne des besoins accrus en personnel de surveillance et pour la préparation des repas. Afin de ne pas alourdir le budget communal, il a été décidé de supprimer les heures liées aux TAP.

Pour information les travaux, nouveaux équipements et matériels indispensables au bon fonctionnement de notre école ont coûté :

- mobilier pour aménager la nouvelle salle de classe : 837,72 €
 - 4 tableaux numériques avec ordinateurs associés, maintenance comprise : 17 749,20 €
 - câblage réseau : 1 980,00 €
 - un ordinateur pour l'ancien tableau numérique : 599,00 €
- Soit un total de 21 165,92 €**

Et de 100 !

En parallèle des innovations techniques et de l'acquisition de nouveaux espaces notre école s'agrandit d'années en années du point de vue de ses occupants. En effet depuis une dizaine d'années, notre école a vu ses effectifs croître de manière importante. Il y a quatre ans, notre école comptait 81 élèves pour atteindre cette année la barre symbolique de 100 élèves qui n'avait jusque là jamais été atteinte.



Pour accompagner cette hausse d'effectif, l'ensemble de la commune de Roannes Saint Mary s'est mobilisée en début d'année 2017 afin d'obtenir l'ouverture d'une classe supplémentaire. Et c'est avec soulagement que nous avons appris que ce poste supplémentaire nous était attribué à titre définitif. Notre école compte donc désormais 5 classes pour le confort d'apprentissage et d'enseignement de chacun. Tous les enfants de l'école maternelle ont donc désormais investi le bâtiment neuf et bénéficient de locaux et de mobilier adaptés à leur développement.

Mais l'école ce n'est pas que la classe, les temps de garderie et de cantine dits périscolaires ont également leur importance. La municipalité a donc adapté ses services à la hausse des effectifs et renforcé la présence des agents municipaux sur ces temps périscolaires afin d'assurer la sécurité et le bien-être de tous.

Pour notre commune, le collège de secteur est “Jean DAUZIE” à Saint-Mamet La Salvetat

Cette année, le collège comporte 10 classes pour 231 élèves, soit 3 classes de 6^e, 3 classes de 5^e, 2 classes de 4^e et 2 classes de 3^e. Les actions pédagogiques envisagées en 2017/2018 se déroulent en lien avec les axes du contrat d'objectifs tripartite 2014-18 et les enseignements pratiques interdisciplinaire (EPI) choisis par le collège dans le cadre de la réforme.

En septembre : visite du Marais du Cassan pour les classes de 6^e, afin de découvrir et de mieux connaître son territoire.

En décembre :

1 - “DOSE le son” concert pédagogique au théâtre Aurillac pour les 4^e, afin de sensibiliser aux risques auditifs.

2 - Musée de l'accordéon à Siran avec les 6^e, pour découvrir et mieux connaître le territoire, et dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC).

En février : Shakespeare au théâtre pour les 4^e avec la troupe “Ma Langue au Chat”, dans le cadre du PEAC et pour développer les langues vivantes.

En mars : “Les fourberies de Scapin” de Molière, par la troupe “Ceux de Brocéliande”, à destination des 5^e & 6^e, dans le cadre du PEAC et des cours de lettres.

En avril : voyage des 3^e en Normandie pendant 5 jours, sur le devoir de mémoire

Fin juin - début juillet : les 6^e passeront 3 jours sur le site du

Puech des Ouilhes afin de découvrir et mieux connaître leur territoire.

Ces actions sont rendues possibles grâce au soutien de la Maison des collégiens, de l'association des parents d'élèves du collège et la communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne.

Un merci sincère pour les collégiens qui ont ainsi accès à une culture riche et polymorphe ; ils peuvent ainsi se construire un Parcours d'Éducation à la Culture sur les 4 ans passés au collège.

A noter : un changement est intervenu dans l'organisation des périodes pédagogiques, avec le passage des trimestres aux semestres. L'objectif est de lisser la période de décembre afin de l'intégrer au 1^{er} semestre et ainsi éviter un second trimestre où les résultats sont bien souvent en baisse en raison de la fatigue des élèves. Ils ont aussi du mal à intégrer que décembre est le début d'une période.

On a maintenant un 1^{er} semestre qui va de septembre à fin février, et un 2^e semestre de mars à fin juin. Cette nouvelle organisation correspond également mieux au déroulement des EPI.

Les rencontres parents professeurs de novembre permettent de conseiller les élèves et leurs parents. Elles se situent donc maintenant en milieu de période : il y a de ce fait plus de temps pour réagir par une évolution du travail, et en voir les effets avant la fin du semestre.

Maison des Collégiens du collège Jean DAUZIE

Bureau

- Président : Nicolas MOUNAUD (conseiller principal d'éducation)
- Secrétaire : Amandine SOUQUIERE (surveillante)
- Trésorière : Mathilde MORIN (enseignante)
- Membres : tous les élèves ayant adhéré à l'association.

Présentation

Il s'agit d'une association rattachée au collège Jean DAUZIE. Elle a pour but d'améliorer la vie des élèves au collège : achat de matériel, de jeux, aménagement du foyer, subvention pour les voyages et sorties scolaires...

Les projets pour 2017/2018

- en octobre et novembre : vente de chocolats “Initiatives et Saveurs”,
- le vendredi 16 Mars 2018 (date à confirmer) : à 20h30 dans la salle polyvalente de Saint Mamet La Salvetat, un concours de belote,
- en avril : vente des photos de classe,
- le samedi 9 juin 2018 (date à confirmer) : à 14h au stade de Boisset, un concours de pétanque.

Les fonds récoltés grâce à ces activités contribuent au financement des actions culturelles et pédagogiques :

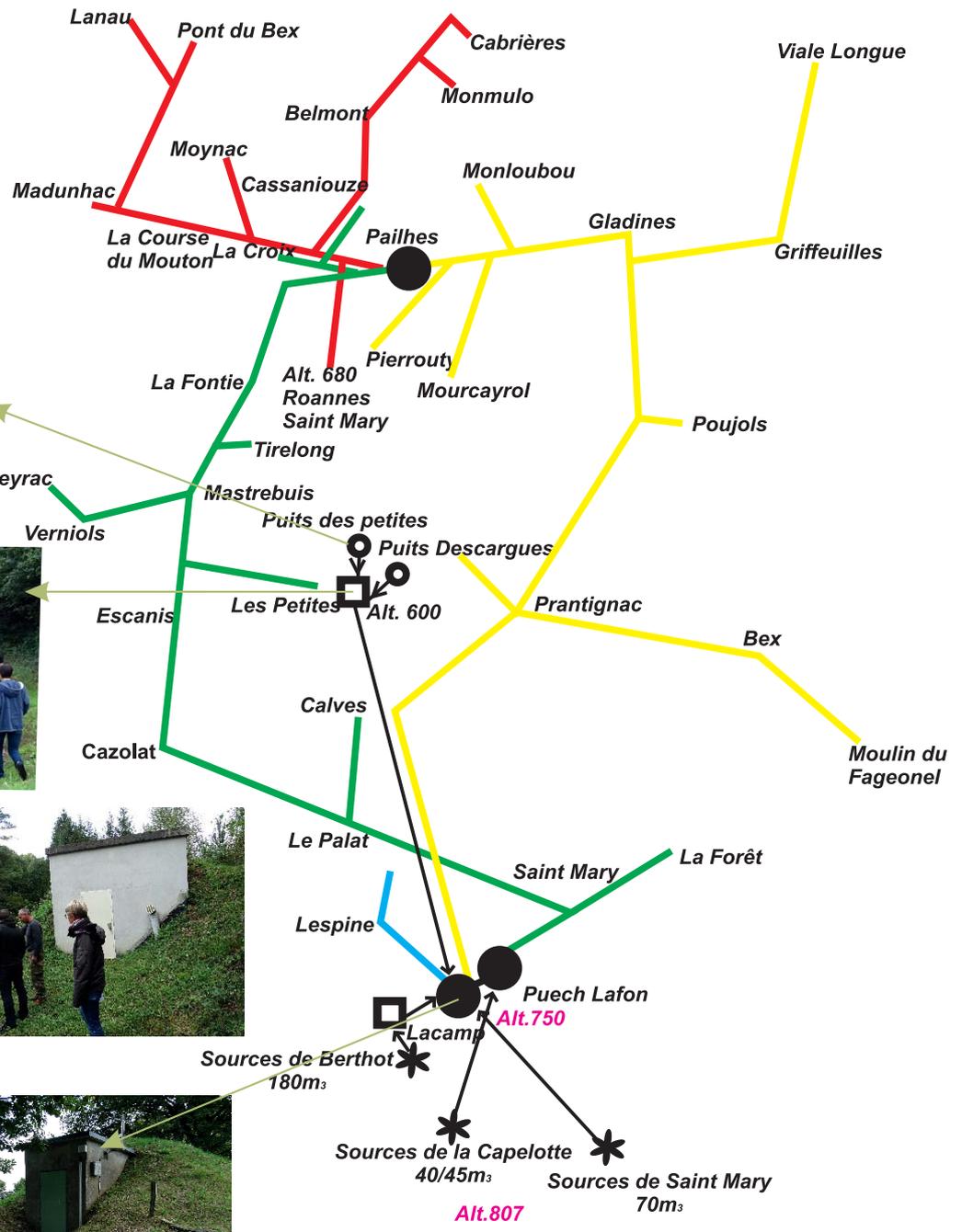
- le voyage en Normandie une semaine du 23 au 27 avril 2017 pour les élèves de 3^e,
- le théâtre au collège pour les 6^e - “Le Médecin malgré lui” de Molière,
- la sortie au théâtre pour une pièce en anglais, à destination des 5^e et 4^e,
- le séjour activités sportives et culturelles au Puech des Ouilhes, 3 jours en juin pour les 6^e,
- la soirée de fin d'année pour les internes au bowling, laser game et repas.

Vous pouvez contacter la maison des collégiens via l'adresse suivante : mdcdauzie@outlook.fr

Un exemple des équipements acquis avec l'aide de la maison des collégiens, pour le foyer des élèves.



VISITE DU RÉSEAU D'EAU DE LA COMMUNE



-  Réservoir- Château d'eau
-  Station de pompage
-  Puits
-  Captage de sources

-  Réseau Est
-  Réseau Ouest
-  Réseau Sud
-  Réseau Nord

L'eau de la commune vient des sources de St Mary, la Capelotte et Berthot ainsi que du pompage des Petites et du forage.

L'origine :

Toute l'eau passe par les châteaux d'eau de Lacamp et Puech Lafon quels que soient les points de captage.

La distribution :

- réseau SUD pour alimenter les points les plus hauts de la commune (circuit bleu sur le plan) ;
- réseau EST pour desservir Prantignac, Bex, Poujol, Grifeuilles, Gladines, Viale Longue, Monloubou, Mourcayrol, Pierrouty et Pailhes (circuit jaune) ;
- réseau OUEST qui amène l'eau à St Mary, le Palat, Cazolat, Escanis, Les Petites, Mastrebuis, Verniols, Mazeyrac, Lafontie, la Croix et Cassaniouze avant d'alimenter le château d'eau de Pailhes (circuit vert) ;
- réseau NORD pour le bourg et la totalité des villages du circuit rouge.

FONCTIONNEMENT STATION D'ÉPURATION

Notre station d'épuration est composée de diverses parties ayant chacune un rôle bien spécifique :

1 - Dessableur

Permet d'éliminer les petits gravats par décantation.

2 - Dégrilleur

Retient les déchets tels que serviettes hygiéniques, tampons, lingettes, préservatifs... Qui bien sûr ne devraient pas se retrouver dans les eaux usées.

Il permet d'éviter l'obstruction de l'aérateur et de la pompe de recirculation.

3 - Aérateur

2 fonctions :

- Oxygénation des bactéries qui leur permet de rester active.
- Le brassage qui met en contact les pollutions et les bactéries pour permettre une dégradation des matières organiques.

4 - Décanteur

Les bactéries agglutinent la matière organique dans un gel : le floc, l'eau de surface est clarifiée et après analyse évacuée vers le milieu récepteur.

Les boues en excès sont stockées dans des bacs de séchage avant d'être épandues.

Notre comportement quotidien a un impact direct sur l'environnement. En effet tout rejet illicite ou l'utilisation exagérée de produits comme l'eau de javel, déboucheurs liquides perturbe le fonctionnement de la station d'épuration en détruisant les bactéries qui en assurent le fonctionnement, ce qui engendre une pollution du milieu récepteur.

Chaque utilisateur de l'assainissement collectif est responsable du bon fonctionnement de la station d'épuration. Celle-ci étant vieillissante, elle nécessite un entretien constant et particulier de la part de notre agent communal spécialisé. Tout manquement au respect des consignes risque d'entraîner des dysfonctionnements de la station qui auront des répercussions sur le montant de la redevance assainissement.



PRÉSERVER LES ABEILLES



Arrêtons le massacre !

"Si l'abeille disparaît, l'humanité en a pour 4 ans."
Albert Einstein

Albert Einstein, le célèbre physicien a déclaré que si l'abeille venait à disparaître, l'homme n'aurait plus que 4 ans à vivre.

En effet, ces insectes assurent 80 % à 90 % de la reproduction des espèces végétales. Actuellement en Chine des producteurs de poires sont réduits à fertiliser les fleurs à la main ; les insectes pollinisateurs et les plantes à pollen ayant été détruits par les pesticides : herbicides, fongicides, insecticides.

"Nous ne sommes pas en CHINE !" me direz vous !!!

Nous nous acheminons sûrement vers le même résultat en détruisant la flore avec les pesticides, à fortiori quand ils sont répandus en plein soleil, heures où les abeilles butinent !!!!!

BRÛLAGE DES DÉCHETS AGRICOLES

Des pratiques illégales nuisant à la santé.

Parmi certains produits agricoles, parfois éliminés par brûlage sauvage, on compte les films plastiques usagés (serres, tunnels de forçage, paillage, ensilage, enrubannage...) et d'autres déchets beaucoup plus dangereux comme les emballages des produits phytosanitaires (substances toxiques).

Les agriculteurs peuvent déposer ces déchets auprès des distributeurs qui les commercialisent.

De plus des collectes sont organisées par la chambre d'agriculture qui gère leur récupération et leur recyclage.

• Réglementation :

En tant que professionnels, les agriculteurs sont responsables du devenir des emballages usagés. (article R543-67 du Code de l'environnement)

Le brûlage ou l'enfouissement des emballages sur l'exploitation est interdit.

• Info santé :

En France, la mauvaise qualité de l'air (principalement liée aux particules générées par la combustion) cause 42 000 décès prématurés par an.

Elle est également à l'origine d'insuffisances et de maladies respiratoires (bronchiolites, rhinopharyngites, baisse de la capacité respiratoire, hypersécrétion bronchique), d'irritations oculaires, de l'augmentation de la morbidité cardio-vasculaire, de la baisse des défenses immunitaires. Elle a une incidence sur la mortalité à long terme par effets mutagènes et cancérogènes...

• Que dit la loi ?

Pour toutes ces raisons, la loi encadre la gestion des déchets du bâtiment et des déchets agricoles de façon stricte.



Comité d'animation Rural de Saint Mary

Président : Jean-Paul VIDAL
Tél. 04 71 62 64 48

Créé en 1978, le comité d'animation rural de Saint Mary continue d'assurer différentes activités au sein du village de St Mary. Toujours autant de succès pour notre fête patronale sur le site de la Capelotte du dimanche 2 juillet 2017 autour d'une messe en plein air, d'un repas champêtre, d'une animation dansante et des promenades à dos d'âne.

Une bénédiction du pain et du sel a lieu également tous les ans en l'église de St Mary avec un vin d'honneur offert par le Comité.

Les villageois sont invités à partager un repas sur le site de la Capelotte à la fin du mois d'août.

Notre Comité participe chaque année à la randonnée pédestre nocturne organisée par l'association des Godillots Roannais. Bravo à tous nos membres, à tous nos bénévoles qui nous permettent de poursuivre nos manifestations ; un grand merci aux employés communaux pour l'entretien du site et à la mairie de Roannes St Mary qui nous verse chaque année une subvention.



Président : Jean-Paul MONDOR
06 87 31 26 61



L'A.C.C.A a délivré 100 cartes pour la saison 2017-2018. Depuis plusieurs années, des dispositions ont été prises dans le règlement intérieur, pour limiter les tableaux journaliers à 2 pièces nobles (perdreux, faisans). De plus, la chasse du lièvre est étalée de l'ouverture à la fermeture générale et cela jusqu'à 13 h, limité à un lièvre par chasseur et par équipe. A cet égard, je remercie les sociétaires de l'ACCA pour leur participation à la régulation et à la réalisation du plan de chasse (40 chevreuils).

Les déterreurs se dévouent pour la régularisation des nuisibles renards, ragondins et blaireaux et sont disponibles pour vous aider.

Je tiens à remercier les propriétaires, les agriculteurs, les membres et les bénévoles qui s'impliquent au sein de l'A.C.C.A, ainsi que la municipalité pour son soutien financier.

“Les personnes qui s'investissent dans le monde de la chasse agissent en personnes responsables. Profondément attachés aux valeurs de la nature et du monde rural, ils sont avides de savoir et de connaissances. Ce qu'ils souhaitent avant tout : faire partager, avec le souci constant de la convivialité et du respect d'autrui, leur passion au plus grand nombre pour que la chasse soit mieux comprise et mieux tolérée par les non-initiés. La chasse est avant tout une belle leçon d'humilité. Elle a surtout besoin d'être bien expliquée sans détours et sans démagogie.”



Présidente :
Sandrine CASTAN
Madunhac

L'association Détente et Loisirs accueille cette année encore plus d'une trentaine d'adhérentes. Nous sommes affiliées à la Fédération de Gymnastique Volontaire et nous organisons deux activités différentes. Les Mardis nous proposons deux séances de gymnastique à partir de 19 h 15 à la salle polyvalente : un cours de renforcement musculaire, suivi d'une séance plus cardio (step, parcours, hit...). Les Mercredis à 19 h, en partenariat avec l'association Shanti-Yoga de Saint Mamet nous accueillons nos adhérentes pour des séances de yoga animées par Stéphanie Issaulan.

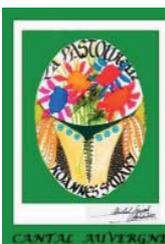
En 2017, nous avons eu le plaisir de participer activement à chacune des festivités roannaises qui ont demandé le concours des associations du village. Nous avons également organisé deux événements : un vide dressing en septembre et un concours de belote début décembre.

Ces deux journées seront reconduites en 2018, vraisemblablement le dimanche 23 septembre pour le vide dressing et le 2 décembre pour la belote.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à venir nous rencontrer à la salle polyvalente le mardi.

Nous envisageons si nous parvenons à trouver un animateur supplémentaire à mettre en place une heure de cours junior et une heure senior. Mais nous sommes encore à la recherche de la perle qui acceptera d'animer 4 h sur Roannes St Mary.

La saison 2018 débutera quant à elle le mardi 11 septembre, n'hésitez pas à venir découvrir notre activité, la première séance est gratuite !



LA PASTOURELLE

Président : Serge Combelle
Tél. 06 47 65 23 79

Bilan de l'année 2017

Nous avons repris la saison 2017 le 13 janvier avec la dégustation de la traditionnelle galette des rois.

Pour clôturer l'année 2016 un repas a eu lieu le 3 mars 2017 au Bon Temps à Aurillac. Il a réuni une trentaine de personnes dans une très bonne ambiance.

Tous les vendredis, nous avons eu des répétitions régulières.

Cette année, nous avons effectué 14 prestations. Vu le contexte économique actuel le nombre de sorties est identique à l'année 2016 .

Le groupe s'est étoffé de six personnes nouvelles.

Le voyage de fin d'année du 2 au 4 novembre 2017 sur la Costa Brava pour lequel 33 personnes se sont inscrites s'est déroulé également dans une bonne ambiance.

Merci à toute l'équipe qui œuvre pour le bon fonctionnement de l'association.

Si vous aimez danser, vous amuser dans une ambiance conviviale, n'hésitez pas à contacter le président pour tous renseignements .

Présidente : Nicole Serieys
Le Bourg. Tél : 04.71.62.80.21

Manifestations prévues pour l'année 2018

- Repas de Noël
- **Assemblée générale de l'amicale dimanche 18 février 2018**
- 3 voyages organisés
- 3 concours de belote : **dimanche 11 mars, dimanche 29 avril, dimanche 7 octobre 2018.**
- **Journée Inter-clubs vendredi 6 avril 2018.**



Présidente : Véronique Cuisinier Delisle

L'association Familles Rurales poursuit ses activités en faveur des enfants de 3 à 17 ans grâce au Centre de Loisirs ; elle accueille toujours le club couture et mène des activités diverses tout au long de l'année (chasse aux oeufs, fête votive, vente de sapins, stand lors du marché de Noël). Prochainement l'association envisage de proposer des cours de dessin et peinture dans le cadre d'un club artistique.

L'année dernière nous vous annonçons un nouveau directeur pour le centre de loisirs, M FALCON. Malheureusement il a démissionné pour poursuivre une passion : transmettre la pratique du football français en Chine.

Nous accueillons donc une nouvelle directrice depuis cet été, Alexandra THERON ; nous lui souhaitons tous nos voeux de réussite.

Les activités au centre de loisirs furent riches à nouveau cette année avec un camp à St Urcize en février et un voyage à Paris à Pâques pour nos jeunes ados.

De nombreux camps cet été ont été organisés comme d'habitude avec les centres de St Mamet et du Rouget pour permettre de mutualiser les différents frais dont ceux notamment des transports (camp à l' Ile d' Oléron, au Lac du Salagou...).

Au cours de l'année nous avons aidé deux jeunes filles de Roannes désireuses de passer leur BAF (Brevet d' Aptitude aux Fonctions d'Animateur) en finançant la moitié du coût de cette formation. En effet, nous sommes toujours à la recherche de jeunes formés pour encadrer les activités de l'accueil de loisirs en toute sécurité. Nous souhaitons poursuivre cette opération jusqu'en 2020 au moins, aussi n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez obtenir un job d'été à Roannes Saint Mary.

Au sein de notre association le club couture se réunit tous les **MARDIS APRES MIDI DE 14H à 17H** à la salle des fêtes. Mme Paupert et ses amies confectionnent des réalisations en couture ou en tricot. Chaque année de magnifiques décorations de Noël sortent de leur atelier et sont proposées au marché de Noël ou lors de la vente de sapins. Les bénéfices aident à financer les activités pour les enfants.

J'aimerais remercier tous les membres qui apportent chacun à sa façon le maintien de notre association ; celle-ci s'essoufle malheureusement et nous aimerions voir arriver de nouveaux bénévoles. Familles Rurales de Roannes Saint Mary remercie nos deux restauratrices Mmes FAU et CHARMES car elle nous permettent de proposer des journées avec repas à un prix raisonnable pour les familles.

Nous remercions aussi la municipalité pour son soutien matériel, financier et humain ainsi que la communauté de communes de la Chataigneraie Cantalienne.

OUVERTURE DU CENTRE DE LOISIRS EN 2018

Tous les mercredis après midi de 12h à 18h30.

Vacances de Noël : du 02/01/2018 au 05/01/2018. **Vacances de Février :** du 12/02/2018 au 16/02/2018. **Vacances de Pâques :** du 09/04/2018 au 13/04/2018. **Vacances d'été :** 09/07/2018 au 10/08/2018 et du 27/08/2018 au 31/08/2018. **Vacances de Toussaint :** du 22/10/2018 au 26/10/2018



Président : Michel SEREC
Les Bessades ROANNES ST MARY
04 71 62 64 46

2017

- 10 veillées dansantes gratuites Salle Charmes.
- Une trentaine de prestations diverses :
 - Fêtes : Roannes St Mary, Saint Mary, Leucamp "Fête de la cabrette"
 - MAURS 2 jours (cavalcade et Bal).
 - Maisons de retraite : Montsalvy, Vic-sur-Cère, ORPEA .
 - Grandes ventes de la Communauté EMMAUS (Printemps et été).
 - Bal au foyer de Roannes St Mary.
 - Rencontre musicale avec Jean Claude ROCHER et ses élèves musiciens de L'Aubrac.
 - Randonnée nocturne des Godillots Roannais.
 - Transhumance moutons à La course du mouton Roannes St Mary.
 - Marché du pays Tournemire.
 - Soirée Moules Frites à Saint Antoine.
 - Forum des Associations à Maurs.
 - Rencontre des métiers d'art à Maurs.
 - Repas du CCAS à Maurs.
 - Marché de Noël Roannes St Mary.

Divers :

Tee-shirts et casquettes : offerts par le Conseil Départemental du Cantal brodés chez Toucan à Aurillac.

Samedi 28 octobre 2017 : rediffusion du passage sur TF1 dans Grand Reportage .

2018

- Tous les deuxièmes samedis du mois bal GRATUIT salle Charmes.
- Répétition : foyer rural le mardi de 14 h à 17 h tous les quinze jours.
- Animation Cités Cantaliennes de l'automne à Vic-sur-Cère.
- Fête à Maurs (2 jours).

Buts de l'association :

- Regrouper les musiciens amateurs de musique traditionnelle et populaire.
- Partager des connaissances musicales, dans un esprit amical et convivial.
- Organiser des animations diverses.

Répétition : foyer rural le mardi de 14 h à 17 h tous les quinze jours (Vous y serez les bienvenus).

Merci à la Mairie pour son aide et son soutien.

Merci au Conseil Départemental du Cantal pour son aide : tee-shirts et casquettes.

lescopainsmusiciens@orange.fr

<http://copains-musiciens-du-mardi.e-monsite.com/>





Présidente : Marie-France MOISSINAC
Tél. 04 71 46 15 25
Contacts : Louis GASTON
Joséphine LACASSAGNE

Les associations ont pour but de motiver et fidéliser des donneurs de sang, pour les dons volontaires et bénévoles car le don du sang est un acte librement accompli et sans contrainte.

Nous dirons :

DONNER SON SANG EST UN ACTE CITOYEN

La transfusion sanguine est indispensable et vitale dans le traitement :

- **de la Leucémie :** On a recours aux plaquettes et aux globules rouges.
- **des grands brûlés, des maladies infectieuses et bien d'autres :** on a besoin de plasma et de médicaments issus de plasmas.
- **des hémorragies importantes :** lors d'un accident, d'une opération ; la transfusion de globules rouges est essentielle. Chaque jour ce sont plus de 10 000 dons qui sont nécessaires : cancers, accidents, attentats...

Ensemble nous continuerons à pouvoir sauver des vies. Merci à tous les donneurs de la commune pour leur don régulier. On espère que des nouveaux viendront se joindre à eux ?...

Calendrier 2018 des collectes à Roannes St Mary les 24 mai et 26 décembre 2018.

A noter, l'association organise 13 collectes par an : 3 à St Mamet, 4 au Rouget-Pers, 2 à Parlan, 2 à Marcolès et 2 à Roannes St Mary. Ces dernières années, cela a permis de recueillir autour de 480 dons, ce qui place notre association au 4^e rang sur les 24 que compte le département.

L'association vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !!!!!!!



Présidentes : Virginie FALIÈRES
et Noémie LACOSTE



Tout au long de l'année, l'association des parents d'élèves s'implique dans la vie de l'école et organise diverses manifestations, telles que la vente de calendriers, celle de gâteaux au cours du marché de Noël, le **Quine de l'école qui aura lieu le 28 janvier 2018** ou encore la **fête des écoles qui se déroulera le 23 juin 2018**.

Les bénéfices de ces actions ont pour but d'apporter un soutien financier aux activités scolaires et extrascolaires de tous les enfants de l'école : participation pour l'achat du matériel comme des jeux pour la récréation, spectacle et goûter de Noël, participation financière aux différentes sorties scolaires au cours de l'année...

Nous invitons tous les parents qui souhaitent offrir un peu de leur temps à rejoindre notre association afin de partager des idées et des projets. Vous avez du temps de disponible, c'est tant mieux, vous n'en avez pas, ce n'est pas grave ; chacun a sa place dans notre association au gré de ses envies et de ses disponibilités. Tout le monde peut se rendre aux réunions de l'A.P.E pour y apporter ses idées, ses suggestions, sans pour autant en être membre, ni se sentir obligé ou forcé à participer aux manifestations. Cette année encore, nous avons besoin de votre soutien, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous souhaitons remercier la municipalité et les agents communaux pour leur disponibilité ainsi que toutes les personnes qui s'investissent sans compter.

Les enfants vont à l'école pour apprendre mais aussi pour passer de bons moments qui resteront gravés dans leur mémoire. Aidez-nous à leur offrir de beaux souvenirs !



Président : Serge JACQUEMART



Le comité des fêtes, avec la complicité des associations et le soutien de la municipalité, a remis sur pied la fête patronale les 16,17,18 juin 2017.

Avec le vendredi : un concours de pétanque en doublettes organisé par le carreau roannais.

Le samedi : animation dans les bars avec les musiciens du mardi, tournoi de sixte organisé par l'étoile sportive roannaise, randonnée pédestre de 10 km organisée par les Godillots Roannais.

Avec la nouvelle équipe du comité des fêtes nous avons mis en place un repas (maison DEJOU) avec animation (Didier ROQUES) : 230 personnes en ont profité.

Je remercie M. et M^{me} FAU, M. et M^{me} CHARMES pour la préparation des entrées, notre boulangerie pâtisserie avec Nathalie et Sylvain pour les desserts et le pain.

Pour clôturer cette soirée, embrasement du clocher... un samedi qui s'est terminé dans la convivialité.

Le dimanche : matin tripoux sous le préau de l'école grâce à l'APE.

Sur le terrain de foot, exposition de voitures et tracteurs anciens.

L'après midi : laser-game, mini terrain de foot, promenade en poneys, organisé par Familles Rurales.

Animation folklorique avec la Pastourelle, concours de tartes aux pommes et tirage des tombolas.

A noter et pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous n'avons pas pu organiser la fête patronale au centre du bourg.

Un grand merci pour le soutien de la municipalité, aux bénévoles, à toutes les associations, à tous les sponsors publicitaires, et à tous ceux qui nous ont reçus pour la vente de nos programmes.

La porte est ouverte à tous ceux et toutes celles qui désirent venir nous rejoindre...

Le 3 juin à la Course du Mouton, sous une pluie battante nous avons organisé avec l'aide de bénévoles et avec un petit air de musique (les Musiciens du mardi) un pique-nique pour le passage de la transhumance. Un grand merci à tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette manifestation.

“La transhumance” mot qui provient du latin “trans” (de l'autre côté) et humus (la terre, le pays) est la migration périodique du bétail (bovidés, cervidés, équidés et ovins) entre les pâturages d'hiver et les pâturages d'été. Elle a pour objectif l'engraissement du troupeau mais aussi sa reproduction...



Le président LANTUEJOL Thierry est entouré de EMERY Jérôme (vice président), VERSEPUECH Jean-Pierre (trésorier), AUZOLLE Christian (trésorier-adjoint), LESCURE Jacques (secrétaire), MOREAU

Patrice (secrétaire-adjoint), membres : CHARMES Yves, AUZOLLE Monique et ROUX AURIOL Marie. Ce club compte une cinquantaine de licenciés.

Chaque année le carreau roannais, un club qui regroupe tous les amis de la pétanque, participe à différentes manifestations :

- Championnats des Clubs Par Equipes (Promotion, Honneur, 55 ans et plus et les plus de 60 ans),
- Journées des dirigeants.

Le Carreau Roannais organise aussi des concours officiels, et le vendredi à partir de 20 h 30 un concours interne réservé aux licenciés et aux adhérents du club. Tous les mardis à compter du 30 juin jusqu'au 01 septembre à partir de 20 h, un concours en doublette est organisé pour tous les amateurs de pétanque (licenciés ou non). Notre club a pour but de faire partager notre passion, « La Pétanque », dans le cadre de convivialité et d'amitié afin de passer d'agréables moments de détente et de rencontre.

Je félicite l'ensemble des capitaines ainsi que les joueurs, joueuses et jeunes qui ont participé aux divers concours. Je remercie les quelques bénévoles qui participent au bon déroulement des mardis et également la municipalité ainsi que les agents communaux pour leur aide et leur soutien. L'ensemble du bureau est fier de cette année.



Une partie du Carreau Roannais en plein boulot lors des championnats des clubs !



Le comité des fêtes est heureux de vous inviter à participer au **MARCHÉ DE NOËL** qui se tiendra sur la place de la mairie le **samedi 16 décembre 2017** à partir de 18 h.



Bureau :

Co-Présidents : Sylvain Murat
06 89 16 37 57
Mathieu Théron
06 86 60 04 83

Trésorier : Thomas Maffre
06 76 72 92 57

Secrétaire : Jean-Luc Pertus
04 71 62 80 03

Coach : Romain Carsac
06 84 88 57 51

Ecole de foot Cère & Rance :
Olivier Parra 06 75 50 86 02



Qui arrêtera l'ESR ? Après la montée en D2 l'été 2016, puis en D1 cette intersaison, notre équipe est en bonne place pour monter de nouveau au printemps.

Malgré de nombreux départs, compensés par de très bonnes et jeunes recrues, l'équipe menée par Romain Carsac se porte bien. Elle est passée tout près de l'exploit autant en Coupe de France qu'en Coupe du Cantal, éliminée par des équipes évoluant à des niveaux largement supérieurs.

Elle peut bénéficier dorénavant d'un arbitre de district, Coco Bourgade, indispensable pour éventuellement évoluer au niveau promotion (D3) l'année prochaine.

Jean-Paul Charmes et Daniel Mazel officient toujours tous les dimanches à la touche en tant qu'arbitres assistants.

Le club engagera une équipe cet hiver en championnat de futsal, puis au printemps en championnat vétérans (à partir de 35 ans). N'hésitez pas à contacter le club à la fin de l'hiver si ça vous démange...

Comme tous les ans dorénavant, l'ESR organise un grand repas en septembre pour sa rentrée sportive, proposé aux membres ou non de l'association.

Nos licenciés passeront dans tout le village en décembre pour vous proposer notre calendrier annuel. Merci d'avance pour votre accueil, ainsi qu'aux nombreux sponsors qui par leur contribution font vivre le club. Remerciements encore à la municipalité notamment pour l'entretien des installations, vestiaires et pelouse.

Soulignons enfin le passé de footballeur de l'ESR du regretté Albert Chandon, ces dernières années assidu de la main courante les dimanches de match à Roannes. Il fut joueur, puis contributeur au nom de la municipalité. Les plus anciens ne l'oublient pas.



Présidente : Marie-Josiane SAGNET
04 71 62 63 45 ou 06 38 86 65 07

Les dernières activités de l'association :

- Pour le Marché de Noël 2016, vente de crêpes et tombola avec panier garni : Mme PAUPERT a été l'heureuse gagnante de l'année dernière Bravo à elle.
- Une matinée tripoux mi-janvier. Cette année 26 participants ont pu déguster notre casse croûte dans une ambiance familiale.
- La soirée théâtrale avec les Confipotes le 8 avril a rencontré un vif succès.
- Pour la fête du village en juin, nous participons avec une randonnée de 8 km sur les sentiers de Roannes. Le circuit était : Roannes, Mourcayrols, Monloubou, La Gane, Belmont, Roannes. Ce parcours ombragé a été apprécié de tous.
- Le 8 juillet, a eu lieu la randonnée nocturne : les sentiers de Saint Mary. 164 participants ont pris le départ sur un parcours de difficulté moyenne et accessible à tout le monde. Départ 19 h 30 du camping d'Annie et Jean-Jacques à Saint Mary, que nous remercions pour toute l'aide qu'ils nous ont offerte. Les randonneurs empruntent le chemin juste à côté du camping, passent à l'Hermitage, sous le cimetière et remontent la route. Quelques mètres plus bas, ils prennent le chemin sur leur droite, traversent prés et bois pour arriver à Marquet. L'apéritif est servi par les Aînés au son de l'accordéon des Musiciens du Mardi.

On repart vers la Capelotte à travers champs. L'entrée (salade, farçous, rosette) servie par le Comité de St Mary ; animation les Musiciens du Mardi.

Après être un peu rassasiés, tout le monde repart dans les chemins pour rejoindre le Palat où le plat chaud est servi par des personnes de différentes associations. Truffade, jambon braisé et fromage. L'animation a été assurée par Les Marchands de Cailloux, très belle prestation appréciée de tous.

La fin du périple s'effectue sur la route pour rejoindre St Mary où café et dessert sont servis par les Aînés.

Un groupe de trois joyeuses personnes fermait la marche. Je remercie toutes les associations participantes qui ont permis de mener à bien cette manifestation. Je remercie la Mairie et les employés communaux pour leur aide financière et matérielle. Sans eux, nous ne serions pas viables.

Pour terminer, je lance un appel urgent quant à la survie de cette manifestation. Un bureau qui s'étirole de plus en plus et qui ne nous permet pas de faire un travail correct comme les années précédentes. Ceux ou celles qui sont pleins de bonne volonté et qui ont envie de s'investir dans une belle aventure sont priés de se faire connaître le plus rapidement possible.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2018

JANVIER

28 - Quine au foyer à 14 h 00
(APE)

FEVRIER

18 - Assemblée Générale
(Amicale des aînés)

MARS

11 - Concours de belote au foyer
à partir de 14h00
(Amicale des Aînés)

AVRIL

- Chasse aux oeufs de Pâques
(Familles rurales)
29 - Concours de belote au foyer
à partir de 14h00
(Amicale des Aînés)

MAI

24 - Don du sang au
foyer à partir de 16 h

JUIN

16/17- Fête patronale
(Comité des fêtes)
23 - Fête de l' école
(APE)

JUILLET

1 - Fête de la Capelotte
toute la journée site de la
Capelotte (Comité d'
animation de St Mary)

SEPTEMBRE

23 - Vide dressing
(Détente et Loisirs)

OCTOBRE

7 - Concours de belote
(Amicale des aînés)

NOVEMBRE

9 - Assemblée Générale
don du sang
Foyer

Belote et jeux de société au foyer
Rural le lundi après midi
(Amicale des Aînés)

DÉCEMBRE

2 - Concours de belote
(Détente et loisirs)
9 - Vente de sapins (Familles
rurales) sur la place du
village
- Marché de Noël
(Comité des fêtes)
26 - (Don du sang) au foyer à
partir de 16h

Tous les mardis après midi
au foyer vous pouvez
rejoindre le club couture.
(Familles Rurales)

2^{ème} samedi de chaque mois bal trad (les copains musiciens)

MAISONS FLEURIES

Lors d'une réception bon enfant dans la salle du conseil, les diplômes récompensant les lauréats du concours communal 2017 des maisons fleuries ont été remis le 18 novembre. Ces lauréats œuvrent non seulement pour leur plaisir, mais aussi pour l'embellissement de la commune ; ils ont été de ce fait chaudement félicités .

• Catégorie Balcons et Terrasses :

- 1^{er} Prix : Josephine LACASSAGNE, Madunhac
- 2^e Prix : Josette CHARMES, Le Bourg
- 3^e Prix : Marcel LACOSTE, La Croix
- 4^e Prix : Jacqueline MAFFRE, Lacassagne
- 5^e Prix : Albin MALZAC, Madhunhac

• Catégorie enclos fleuris :

- 1^{er} Prix : Claudine ROUCHET, Moynac
- 2^e Prix : Simone MONTARNAL, Le Parrot
- 3^e Prix : Marie Baduel, Marquet
- 4^e Prix : Frédérique BOURGADE, Calves
- 5^e Prix : Annie LAVERGNE, Gladines

• Catégorie Fenêtres et Murs :

- 1^{er} Prix : Nadine AUDOIN, Madunhac
- 2^e Prix : Odile CASTANIER, Monloubou
- 3^e Prix : Françoise DELFAU, Cazolat
- 4^e Prix : Mimi BOURGADE, Mastrebuis
- 5^e Prix : Simone BOURGADE, Calves

• Les cités :

Eliette BOUDOU, Calves
M^{me} GLADINE, Madunhac
M^{me} et M. SERRE CEGUIN, Madunhac
Samuel CHARMES, La Croix
Mickaël GIRE, Cazolat
M^{me} RAYNAL, Grifeuilles
Raymond PEYRISSAC, Le Berthy
Renée BALMISSE, Gladines
Audrey ESTEYRIE, La Course du Mouton



CCAS

Dimanche 26 novembre, à la salle des fêtes, comme le veut la tradition 72 habitants de la commune, âgés de 65 ans et plus, se sont retrouvés pour un moment festif, le repas du CCAS. Des retrouvailles qui donnent à chacun l'occasion d'échanger et de prendre des nouvelles de personnes que l'on a pas l'occasion de côtoyer régulièrement. L'après-midi s'est déroulé dans une excellente ambiance, autour d'un copieux repas réalisé par le restaurant Charmes.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



La cérémonie commémorative de l'armistice de 1918 a eu lieu **samedi 11 novembre** à 11 h avec un dépôt de gerbe au monument aux morts. M. le maire a lu le traditionnel message de la secrétaire d' état auprès de la ministre des armées, et les enfants un texte de la poète Anne Bizeau. Un apéritif a ensuite été offert par la municipalité dans la salle du conseil.

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX NÉS

La municipalité souhaitait innover cette année en invitant les familles d'enfants nés sur les 6 premiers mois de l'année 2017 à une réception conviviale dans la salle du conseil. Ainsi, chaque enfant a reçu un cadeau de naissance. Comme l'a dit Monsieur le Maire, Géraud Méral : "C'est au tour des nouveau-nés d'être honorés". Ce fut chose faite samedi 30 septembre 2017.

REMISE DES CARTES ÉLECTORALES

La municipalité a invité les jeunes de 18 ans à recevoir leur première carte électorale lors d'une cérémonie organisée en mairie, le samedi 16 mars dernier. Ils étaient trois sur les 13 concernés à être présents ce jour là. Géraud Méral a souligné ce que cette carte représente : une étape importante de la vie d'un citoyen français, et il a rappelé que le vote n'a pas toujours été un droit pour tous.

DES ESPACES
POUR MIEUX VIVRE **MOBALPA**

99 Av Charles de Gaulle AURILLAC

Tel 04 71 46 03 28

 Cuisine Aurillac Mobalpa

E
M E R G E N C E
Architectures

Laurent Sallard, Architecte DEA, Ingénieur ITA

Les Landes de Monloubou Tél. 04 71 62 66 82 ou 06 08 80 12 48
15220 ROANNES ST MARY E-mail : emergence-architectures@laposte.net



Autocollant, panneau,
fléchage, encre grattable,
carte pvc, alu,
carton, verni uv...etc

FOURNISSEURS TEXTILES

Tee shirt, casquette,
sweat, polo, coupe-vent,
blouson, polaire,
linge de maison, bannière,
écusson, cadeau personnalisé
...etc

TOUCAN

SERIGRAPHIE BRODERIE
www.toucan-serigraphie-broderie-imprimerie.fr

4, rue jacquard - Z.I. de Lescudilliers -15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 06 15 - fax. 04 71 48 55 60
Mail. jlfel15@orange.fr



Groupama
la vraie vie s'assure ici

Caisse Locale
de Roannes Saint Mary
04 71 63 43 06

izs imprimerie

Bd de Lescudilliers - 13, rue du Dr Civiale
15000 Aurillac del.barco@wanadoo.fr
Tél. 04 71 48 15 36 - Fax 04 71 48 26 40



Etoile d'Auvergne.

Votre partenaire Mercedes-Benz à Aurillac.

Mercedes-Benz
The best or nothing.



ETOILE D'AUVERGNE AURILLAC - 04 71 63 82 30